

CONTRAT DE DEPOT DU MAGASIN PTITBOUILLES

Les dépôts

Les dépôts se font sur rendez-vous : du mardi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h. Pas de dépôt le samedi.

Les contrats sont d'une durée de 3 mois pour les vêtements tacitement reconduit 3 mois supplémentaires. Il n'y a pas de durée limite pour le matériel.

La boutique prend en dépôt, les objets suivants :

- les vêtements bébé et enfant sans limitation de taille (voire même les premières tailles adultes destinées aux adolescents.
- les vêtements de maternité
- les chaussures bébé, enfant si elles ont été très peu portées.
- les articles de puériculture de toute sorte, y compris les articles de décoration pour chambre d'enfant
- les jouets, des jeux d'éveil aux jeux pour les grands (jeux de société, jeux vidéos etc ...), en passant par les livres et DVD de tous âges.

Les vêtements doivent être de bonnes qualités, à la mode, de saison, propres et repassés (une somme de 4€ pourra être retenue par article donné au pressing). Les jouets nécessitant des piles doivent être équipés et parfaitement nettoyés. Les étiquettes, emballages d'origine et notices d'utilisation sont bienvenus. Le magasin se réserve le droit de ne pas exposer tout article abîmé ou défectueux qu'il n'aurait pas remarqué lors du dépôt. PTITBOUILLES refusera tout article ne répondant pas à ces critères.

Les vêtements sont déposés pour la saison (exemple : le dépôt printemps-été a lieu de mi-février à fin mai ; le dépôt automne-hiver a lieu de début août à fin novembre).

Les invendus d'été sont à retirer au plus tard la 2e quinzaine de septembre. (voir date fin de contrat).

Les invendus d'hiver sont à retirer au plus tard la 1re quinzaine de mars (voir date fin de contrat).

Le dépôt de matériel, jouets, mobiliers, se fait tout au long de l'année.

Les invendus

Les déposants doivent communiquer leur décision (récupération des vêtements ou don aux œuvres) au magasin pendant le dépôt.

Les articles non récupérés 3 mois après la fin du contrat appartiendront à la boutique qui sera libre d'en disposer comme elle le souhaite (don ou vente).

Les prix

Le prix de vente est fixé en accord avec le magasin au moment du dépôt. La commission rétrocédée au déposant est de 50% le 1er mois du dépôt, 40% les 2 mois suivants et 30% les 3 derniers mois. La commission conservée par le magasin comprend la TVA à 19,6% ainsi que les charges du magasin pour l'exposition des articles et la mise en valeur des produits.

Les prix sont fixés par PTITBOUILLES ou en accord avec le déposant.

Durée du dépôt

Le contrat de dépôt a une durée de 3 mois ferme, à compter de la date de dépôt. Au bout de 3 mois, le déposant dispose d'un délai de 15 jours pour venir chercher au magasin les articles invendus. Il peut également laisser ses vêtements en dépôt 3 mois supplémentaires moyennant une décote supplémentaire de 10% .